

**Dimanche
20 décembre**

Pour nous suivre :

Site internet :

<https://www.lutte-ouvriere.org>

Facebook :

[Lutte ouvrière Chau-mont](#)

Contact :

courrier postal :

Sylvain Demay,
conseiller municipal
Lutte ouvrière

20 rue Jules Trefousse
52 000 CHAUMONT

tel : 06 64 65 27 44

mail :

sylvaindemay@yahoo.fr

Facebook :

[Sylvain.Demay.LO](#)

n° 16- imp.spé.LO

Le bout du tunnel pour les travailleurs ? Le retour des luttes collectives !

Depuis le début de la crise sanitaire, le grand patronat mène ses attaques. Pas un jour ne passe sans que de nouveaux licenciements ne soient annoncés.

Dernièrement Élior, un géant de la restauration annonçait 1888 suppressions d'emplois et Disney, 1000. Elles s'ajoutent à la longue liste des Bridgestone, Danone, Renault, Airbus ou encore Air France ou Auchan... En novembre, une officine gouvernementale chiffrait à 67 000 le nombre de suppressions de postes annoncées dans tout le pays.

Et quand il ne s'agit pas de licenciements, ce sont des fins de CDD ou de missions d'intérim, ce sont des attaques contre nos conditions de travail, des tentatives de faire du sous-effectif la norme, ou encore d'attaques mesquines contre des primes, des repos compensateurs ou des congés...

Partout, le grand patronat mène la guerre pour accroître l'exploitation et faire supporter les conséquences de la crise au monde du travail.

Le gouvernement, quant à lui, a ouvert en grand les vannes du crédit. Il subventionne depuis des mois le grand

patronat, sous la forme notamment du chômage partiel. Et ces subventions directes s'ajoutent à toutes les aides grandes et petites que le gouvernement verse aux entreprises sous prétexte de lutte contre le chômage. En réalité, c'est à une explosion de la misère qu'on assiste.

Partout les associations caritatives sont débordées et tous les indicateurs montrent qu'une grande partie de la population a été plongée dans la pauvreté, au cours de ces derniers mois.

Alors il faut que partout les travailleurs se défendent. Certains ont déjà commencé, ainsi dans plusieurs entreprises, des grèves ont éclaté. C'est le cas à Safran en Seine-et-Marne où les travailleurs ont obtenu la réouverture de la cantine, à Delpharm dans le Loiret où la suppression d'une partie des congés a été évitée, à General Electric à Villeurbanne où les travailleurs ont réduit le nombre de licenciements annoncés...

Toutes les luttes collectives pour nos intérêts sont positives. Même quand elles n'amènent pas la victoire, elles permettent de renouer des liens de solidarité et de confiance, et cela comptera pour l'avenir.

Cent ans après le congrès de Tours, il y a toujours besoin d'un véritable parti communiste

Le Parti communiste fut fondé il y a 100 ans lors du congrès de Tours du 25 au 30 décembre 1920.

Au cours de ce congrès, la SFIO, le parti socialiste de l'époque, se fractura sur la question du soutien à la révolution bolchévique. Trois ans auparavant, en octobre 1917, les travailleurs s'étaient emparés du pouvoir, organisés dans leurs conseils ouvriers, les Soviets.

La minorité ne cherchait plus qu'à aménager le capitalisme. La majorité, elle,

affirma sa volonté de se transformer en un véritable parti ouvrier révolutionnaire et adhéra à l'Internationale communiste. Ce nouveau parti orienta son activité vers les entreprises et les quartiers ouvriers.

Mais la dégénérescence de l'URSS, conséquence de l'isolement de la révolution et de l'épuisement des travailleurs, transforma le Parti communiste. Il devint la courroie de transmission de la bureaucratie stalinienne qui prospéra sur le reflux de

la révolution russe.

Le Parti communiste en France abandonna toute perspective révolutionnaire, allant jusqu'à participer au gouvernement de la bourgeoisie.

Aujourd'hui, comme il y a cent ans, un parti implanté dans la classe ouvrière, se donnant pour objectif que les travailleurs prennent eux-mêmes le pouvoir, reste plus que jamais nécessaire.



C'est donc cette perspective communiste et révolutionnaire que nous voulons défendre, perspective qui était celle du Parti communiste au moment de sa fondation.

Des nouvelles du conseil municipal et du conseil communautaire

Depuis notre dernière lettre d'information du 20 novembre, le conseil municipal s'est réuni une fois et le conseil communautaire deux fois. Il n'est pas possible ici de commenter tous les sujets, ni même de faire état de chaque vote ou de rapporter toutes les interventions. Nous en donnons ici un aperçu, qui a surtout pour but d'illustrer comment notre camarade élu dans ces assemblées essaie, au mieux des possibilités limitées, d'y « faire entendre le camp des travailleurs ».

Scolarest / Compass Group : contre des aides publiques pour une multinationale

« Qu'elle prenne dans ses bénéfices accumulés »

Le conseil communautaire a adopté le 2 décembre une délibération pour indemniser Scolarest, l'entreprise privée qui a été engagée pour fournir les repas des cantines scolaires. L'indemnisation portait sur la période du Covid. L'agglo accepte donc de payer pour des repas qui n'ont pas été servis.

Bien des salariés ont supporté des baisses de salaires pendant le confinement, ne serait-ce qu'avec le

chômage partiel qui n'est indemnisé par l'État qu'à 84 % du salaire net... quand ils n'ont pas perdu leur travail ! Et le repas équilibré de la cantine a manqué à beaucoup d'enfants.

L'entreprise Scolarest, dont les salariés ont été payés par l'État par le chômage partiel, trouve encore que son manque à gagner mérite une indemnisation. Voici ce qu'a déclaré notre camarade avant de voter contre :

« Scolarest appartient à Compass Group, une multinationale dont le résultat net en 2019 a été de 1,2 milliard d'euros. Je trouve donc choquant qu'un tel groupe vienne quémander quelques dizaines de milliers d'euros supplémentaires et encore plus choquant que la collectivité cède. Pas question pour moi d'approuver ce qui constitue un cadeau à une multinationale : qu'elle prenne dans ses bénéfices accumulés. »

Budget participatif : « pour que les classes populaires dirigent, pas pour qu'elles se contentent de participer »

La maire a discuté longtemps avec les élus PS. Leur démocratie participative consiste, pour les habitants, au droit de présenter des projets, mais pas trop cher quand même. Le règlement est très contraignant et le dernier mot reviendra à la municipalité.

Cette démocratie participative est un objet politique à la mode pour faire croire à la population qu'elle a son sort en main. Elle existe dans de nombreuses communes sans que cela change quoi que ce soit d'essentiel.

Notre camarade n'a pas cautionné l'opération :

« C'est de l'affichage. Dès qu'il s'agit de faire participer la population, cela vous pose problème, il y a donc beaucoup de règles pour gérer une bien petite partie du budget d'investissement.

Je suis pour que les classes populaires dirigent, pas pour qu'elles se contentent de participer sur des aspects mineurs. C'est comme demander à la population de choisir la couleur du papier peint quand la maison s'écroule. »

Ouverture des commerces le dimanche : « solidaire des salariés qui se battent pour ne pas travailler le dimanche »

Au conseil municipal puis communautaire, une délibération a été présentée pour autoriser l'ouverture dominicale des commerces, en s'appuyant sur la loi Macron de 2015, quand il n'était encore que ministre de Hollande.

« Je suis contre votre proposition, qui relaie une attaque anti-ouvrière de Macron contre le repos hebdomadaire. Autoriser les magasins à ouvrir, c'est leur permettre de faire pression sur leurs salariés pour venir travailler ce jour-là.

Travailler le dimanche n'est ja-

mais volontaire : les travailleurs qui renoncent à leur dimanche le font parce que leur salaire est trop bas, ou parce qu'ils craignent pour leur place en refusant de venir.

Je suis solidaire des salariés de la grande distribution et du commerce qui se battent pour ne pas devoir travailler le dimanche. »

Au passage, cela permet de préserver leur vie sociale et familiale, qui ne se résume heureusement pas à « respecter le jour du Seigneur », contrairement à ce qu'a fait semblant de croire la maire.

Manifestations contre la loi « Sécurité Globale »

Du 21 novembre au 12 décembre, quatre manifestations ont eu lieu le samedi à Chaumont contre la loi « Sécurité Globale », à l'initiative du syndicat CGT Retraités.

C'est le 28 novembre qu'il y a eu le plus de monde.



Au-delà de cette loi, beaucoup étaient là pour dénoncer le passage à tabac de Michel Zeckler, en ayant bien conscience que la vérité n'a pu éclater que parce que les violences policières ont été filmées.

La police, dans ce système, ne peut être autre chose que la gardeienne de l'ordre établi.

Raison de plus pour dénoncer une loi qui peut faciliter la dissimulation de ses exactions.